Ecoutons le P. Buffier, S. J., dans sa Grammaire française, publiée en 1741, page 346:

"Dans les noms endroit, froid, étroit, adroit, droit et dans le verbe croire, la diphtongue oi se prononce le plus souvent en è, mais quelquefois en oè. Il est de même dans noyer, netoyer, et au subjonctif soit, soyons, etc., l'oi se prononce en è. Il faut éviter une prononciation vicieuse de l'oi qui est commune même parmi d'honnêtes gens à Paris, mais que tout le monde avoue être vicieuse; c'est de prononcer bois, poix, etc., comme s'il y avait bouas, pouas, au lieu de prononcer boès, poès."

Excentricité cléricale, dira-t-on.

Mais remarquez, s'il vous plaît, que le Père Buffier n'est pas seul de son avis. Mauvillon, dans son cours complet de la langue française, publiée en 1754, s'exprime comme suit, aux pages 54-55 du tome premier:

"J'ai dit que oi à la fin des mots doit se prononcer toujours comme la diphtongue oè... Il faut prendre garde de ne pas imiter le petit peuple de Paris qui prononce loi, roi, comme roa, loa.

Le même auteur, dans son Epitre à monsieur le comte Maurice de Brühl, page 40, dit: Froid, Adroit, il croit, droit, étroit, endroit, soit, se prononcent, dans la conversation, frèd adrèt, il crèt, drèt, étrèt, endrèt, sêt ". Il ajoute que dans la poésie et le discours soutenu oi se prononce comme la diphtongue oè. A la page 44, nous lisons: Oi a le son de l'o et de l'è ouvert, gloire, roi, loi, qu'on prononce comme s'il y avait gloère, roè, loè, et non pas comme le peuple de Paris qui prononce oa, roa, loa, boas, toa, moa, emploa, voax, etc."

Il est donc manifeste qu'au commencement du XVIIIe siècle, ceux qu'on appelait alors les honnêtes gens, disaient, dans la conversation ordinaire, je crès, il crèt, vous crèyez, exactement comme nos habitants prononcent encore aujourd'hui, et que même dans le discours soutenu on disait je croès et non point je croas.

Du temps de Rabelais, non seulement on prononçait ainsi, mais on écrivait, mâchouère, mouchouère, razouère.